

Le Règlement des Foulées Nature 2023

Le dimanche 1er Octobre

L'inscription à la course implique que le participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement.

1/ L'Organisation :

Les « Foulées Nature de Crossey » sont organisées par les bénévoles du Sou des Ecoles de Saint Etienne de Crossey au profit des écoles. Elles sont affiliées à la "Fédération Française d'Athlétisme – catégorie Courses Hors Stade".

2/ Les catégories et les courses :

Plusieurs circuits sont proposés par catégories d'âge (**ATTENTION : l'âge noté est l'âge qu'aura la personne durant l'année 2024**).

Le dossard sera à retirer au départ à partir de 8h et au plus tard 30 mn avant le départ de la course.

Années de naissance	DISTANCE À PARCOURIR	Heure de départ	CATÉGORIES	
2020	< 250 m	11h	Maternelles (PS) 4 ans	Sans classement
2019 et 2018	< 400 m	11h	Maternelles (MS-GS) 5-6 ans	Sans classement
2015, 2016 et 2017	< 600 m	11h15	Mini-Poussins (CP-CE1-CE2) 7-8-9 ans	Sans classement
2013 et 2014	1 km	11h30	Poussins (CM1-CM2) 10-11 ans	Sans classement
2011 et 2012	1,2 km	11h45	Benjamins (6ème 5ème) 12-13 ans	Sans classement
2007 et 2010	3 km	12h	Minimes (4ème 3ème) 14-15 ans U16 Cadets 16-17 ans U18	Classée & chronométrée
2005 et 2006	9 km et 200m de D+	9h30	Juniors 18-19 ans U20	Classée & chronométrée
2004 et avant			Autres (Espoirs, Séniors et Masters)	Classée & chronométrée
2004 et avant	19 km et 900m de D+	9h00	Autres (Espoirs, Séniors et Masters)	Classée & chronométrée

Attention :

-le tracé de ces courses emprunte des chemins et des terrains privés exceptionnellement ouverts avec l'accord des propriétaires. Ayez la correction de ne jamais fréquenter ces circuits en dehors de l'épreuve. De votre sens civique dépend l'avenir de notre et de votre cross. Merci de votre compréhension.

-le nombre total de coureurs est limité à 490 sur l'ensemble des courses chronométrées.

3/ Le Programme :

Les départs seront donnés derrière le Gymnase Intercommunal de la Morge de Saint Etienne de Crossey selon les horaires ci-dessus.

Des lots seront remis aux premiers, par course sans catégorie d'âge.

Une buvette se tiendra derrière le gymnase à proximité du camping.

4/ Le Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée pour les courses à partir du 2.5km. Une boisson sera distribuée à chaque participant.

Un ravitaillement supplémentaire est prévu sur le parcours du 19km.

5/ Les Inscriptions :

Un lien pour l'inscription sera disponible sur notre page Facebook ainsi que sur notre site :

<https://www.facebook.com/fouleedecrossey>

<https://fouleedecrossey.hubside.fr/vous-inscrire>

Le paiement se fera en ligne. Ces inscriptions sont ouvertes jusqu'au jeudi 28 septembre inclus.

Droits d'inscription	Jusqu'au dimanche 24 septembre	Du lundi 25 au vendredi 29
19 km	20 €	24 €
9 km	11 €	13 €
3 km	5 €	5 €
Du 250m au 1.2km	2 €	2 €

En cas de non-participation, ou d'annulation de la course, les inscriptions ne seront pas remboursées.

6/ Les Conditions de participation

Tout participant à une course avec classement (tout participant né en 2010 ou avant), devra fournir la photocopie (nous ne restituons pas le certificat médical) :

- d'une **licence d'athlétisme, ou FFCO, FFPM, UNSS** ou l'**UGSEL** en cours de validité ou
- d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de **moins d'un an**.

Fournir une attestation parentale pour les mineurs à télécharger sur notre site internet

<https://fouleedecrossey.hubside.fr>

Sur toutes les courses l'utilisation des bâtons est interdite, les animaux de traction (ex chien) ne sont pas acceptés et chaque coureur doit évoluer en semi-autosuffisance.

7/ Secours

Ils seront assurés par un organisme de secourisme avec un poste de secours au gymnase en liaison radio avec les personnes responsables de la sécurité des courses.

8/ L'Assurance

Chaque participant s'engage à être en possession d'une assurance RC et rapatriement.
Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. **9/ Abandon et limite horaire**

Tout abandon devra être signalé au signaleur le plus proche, le dossard lui sera remis.
Les coureurs rattrapés par le coureur balais seront déclarés hors course par celui-ci, et il récupérera leur dispositif de chronométrage et leur dossard. Ils pourront poursuivre le parcours sous leur responsabilité propre.
A titre indicatif nous estimons fermer les parcours pour 13h.

10/ Droits à l'image

Autorisation est donnée aux organisateurs des Foulées de Crossey ainsi qu'à leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels.